

| | |
|---------------------|--|
| Zeitschrift: | La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire |
| Herausgeber: | Comité central de la Croix-Rouge |
| Band: | 23 (1915) |
| Heft: | 5 |
| Rubrik: | Nouvelles de l'activité des sociétés |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

exercices de marche dans la chambre, s'appuyant sur une des cannes-souvenir que la Croix-Rouge bulgare avait fait distribuer. De temps à autre, on l'entendait jouer du *Kaval*, flûte en bois. Il ne le faisait pas aussi bien que le vieux Dimitri, le petit berger au front ridé, qui lui prêtait l'instrument, mais en entendant jouer le Turc, on se rendait compte que, dans cette salle d'hôpital, la haine entre ennemis avait momentanément disparu.

Moussa réclamait toujours une opération pour sa jambe dont la plaie ne voulait pas se fermer, ce qu'il attribuait à des esquilles. Les médecins accédèrent à sa demande, et le 17 mars j'aidai à le mettre sur la table et je le vis être opéré. L'opération ne fut guère longue. Grâce à son grand corps sain, il la supporta merveilleusement. J'eus le regret de le perdre comme blessé, car on le garda à Maitchin Dom, où les opérations se faisaient.

Je lui fis de petites visites, et rien n'était plus drôle que d'entendre notre conversation où les mots agissaient non pas par la signification, mais par l'intonation. Car, ayant vu que mes 500 mots bulgares ne m'étaient d'aucun secours auprès de lui qui n'en connaissait que 10, je lui parlais carrément en français : « Eh bien, tête de Ture, ça va-t-il aujourd'hui ? Es-tu bien dans ton coin ? » Et Moussa de sourire et de me répondre dans sa langue que je savais être belle par les

livres, mais dont je ne comprenais pas une seule syllabe. Cependant, je pus comprendre qu'il aurait préféré rentrer dans la salle qu'il venait de quitter. Je comprenais cela surtout par les gestes dont on ne saurait assez souligner la valeur et l'éloquence et qui faciliteront toujours le soignage des blessés de n'importe quelle langue ; à tel point que je proposerais de prendre comme emblème international une main rouge, s'il fallait encore en inventer un.

Lorsqu'un blessé quittait l'hôpital après un séjour d'une certaine durée, il distribuait habituellement quelques cigarettes à ses camarades. Je voulus en faire autant avant le départ de la mission, fixé au dimanche 23 mars 1913. M'approchant de Moussa, je le trouvai assis dans son lit, satisfait d'être débarrassé de ses esquilles et plus rose que jamais, malgré toutes les cicatrices que portait son corps. Moussa, avec sa grosse figure ronde, fut souriant et éloquent comme toujours ; il me dit ses regrets très courtoisement et très expressivement, il prit ma main pour la porter à sa bouche, à cette bouche que j'avais tant vilipendée, et me donna une espèce de bénédiction qui me fut claire d'un bout à l'autre, parce que j'en pus saisir un seul mot, le mot *Allah*.

Près de la Collégiale, mars 1915.

W. BONTO.



Nouvelles de l'activité des sociétés

Alliance des samaritains suisses, Comité central. — Séance du 27 février 1915. Les sections suivantes sont admises dans l'Alliance : *Colombier* et environs (jadis section de Boudry), *Stein*, *Chiasso*, Dübendorf, Thal, Zurich (samaritaines), ce qui porte le nombre actuel des

sections à 303. Depuis 1912 l'augmentation annuelle est de 20 sections environ.

L'assemblée annuelle des délégués aura lieu le 30 mai 1915, à Langenthal.

Les nouveaux statuts de l'Alliance ont été soumis à une première lecture.

Alliance des gardes-malades, section de Neuchâtel. — Le comité de la section rappelle aux membres que les cartes de légitimation personnelles doivent être timbrées pour 1915; elles ne sont valables que si elles ont été timbrées par la secrétaire (S^r Maria Quinche, Coq d'Inde, 5, à Neuchâtel).

Les achats et commandes de costumes de l'Alliance ou de pièces séparées, tels que cols, voiles, etc., ne peuvent être obtenus que sur présentation de la carte d'identité timbrée du millésime de l'année courante.

La question du costume des gardes et de ses accessoires a été étudiée par le Comité central, et un règlement sera publié incessamment à ce sujet. Toutes nos gardes seront dès lors exactement orientées, et pourront recevoir aussi un catalogue complet concernant le port du costume pour les différentes catégories de membres.

Les candidates dont les noms ont été publiés dans le n° 1 de cette année (*Croix-Rouge suisse*, 1915, page 9) ont été admises comme membres dans la séance du 19 mars.

La secrétaire: *M. Q.*

Société du dépôt sanitaire de la Chaux-de-Fonds (Dépôt et location des objets pour malades, au poste de police n° 1).

Extrait du rapport sur l'activité pendant l'année 1914. — Le dépôt sanitaire a comblé une lacune et il est tous les jours plus apprécié par la population de notre ville. Combien de malades sont heureux d'y avoir trouvé tel petit objet qui, s'il ne leur a pas apporté la guérison, les a pourtant aidés à supporter leurs souffrances ou a facilité leur convalescence.

Tableau comparatif

| Années | Montant des achats de matériel sanitaire | Nombre d'objets loués | Produit de la location des objets |
|--------|--|-----------------------|-----------------------------------|
| 1912 | Fr. 885.55 | 979 | Fr. 316.60 |
| 1913 | » 407.35 | 1374 | » 607.10 |
| 1914 | » 400.65 | 1284 | » 529.80 |
| | Fr. 1693.55 | 3637 | Fr. 1453.50 |

Ce tableau laisse constater un léger recul pour l'année 1914. Nous en trouvons l'expli-

cation dans le rapport de notre chef de matériel, M. A. Hübscher, qui débute ainsi:

« Jusqu'au mois d'août 1914, la marche du dépôt sanitaire a été normale et satisfaisante; mais dès cette époque, ensuite de la mobilisation de notre armée et partant de la plupart de nos médecins, les demandes d'objets se sont faites plus rares, et les recettes plus faibles; plusieurs personnes, envoyées surtout par la Polyclinique communale, n'ayant pu payer les minimes taxes de location habituellement perçues. »

Au cours de l'année, le Bureau s'est principalement occupés des nombreux achats de matériel et de la surveillance générale du dépôt. Son activité est naturellement limitée: tout le travail de prêt, entrée et sortie des objets, désinfection, etc., est accompli par les soins des agents communaux et de notre dévoué chef de matériel. Nous profitons ici d'adresser à ces aides précieux de très vifs remerciements.

Le 24 mai 1914, nous avons eu le plaisir de montrer notre installation et d'expliquer le fonctionnement de notre dépôt à MM. les délégués romands de l'Alliance suisse des samaritains, venus à la Chaux-de-Fonds pour tenir leur assemblée annuelle. Plusieurs se sont plu à nous féliciter pour l'excellente organisation de notre œuvre et pour le grand choix des objets qu'ils ont trouvés au dépôt. Puisse cette visite porter des fruits et faire engendrer de pareilles institutions là où elles n'existent pas encore!

Comme chaque année, quelques nouveaux dons nous sont parvenus; les acquisitions nouvelles de matériel pour les soins aux malades sont de nouveau importantes, citons les: 2 vases plats, 6 poires à injections, 3 crachoirs, 3 irrigateurs, 1 bassine chauffe-estomac, 12 thermomètres, 2 bouteilles à eau chaude en caoutchouc, 6 torches, 7 poches à glace, 2 baignoires, 2 dossiers à crans, 3 inhalateurs, 4 gouttières pour bras et jambes, 2 bassins pour bras, 2 baignoires (1 pour adultes et 1 pour enfants), 2 paires de béquilles.

Depuis 1913, notre service de désinfection continue à fonctionner très régulièrement. Au début de chaque semaine, tous les objets rentrés au dépôt, après usage, sont désinfectés, propre-

ment lavés, puis vérifiés quant à leur état ou à leur fonctionnement; ils peuvent alors, en toute confiance, servir à nouveau.

Mais chaque fois, cette revision nous fait constater de nombreux objets détériorés et nous oblige à faire procéder à de coûteuses réparations; ce sont les articles en caoutchouc qui souffrent le plus à l'usage, surtout lorsqu'ils ne sont pas entretenus comme ils devraient l'être. Malgré toutes nos recommandations, trop de personnes commettent encore des négligences impardonables, comme celle de mettre sécher le caoutchouc sur le fourneau ou de l'enduire de graisse.

Les objets en caoutchouc doivent être séchés à l'air et, si c'est nécessaire, ramollis à l'eau tiède ou à la glycérine.

Notre situation financière est satisfaisante, bien que nous ayons renoncé à percevoir la cotisation de 1914. Voici un aperçu des comptes tels qu'ils se présentaient à la clôture de l'exercice de 1914:

Recettes

| | |
|---|-------------------|
| En caisse au 2 février 1914 . . . | Fr. 207.16 |
| Dons divers | » 75.— |
| Cotisation des membres (facultatif) | » 1.— |
| Produit de la location des objets | » 529.80 |
| Retrait en banque | » 100.— |
| | <u>Fr. 912.96</u> |

Dépenses

| | |
|--|-------------------|
| Achat de matériel sanitaire | Fr. 400.65 |
| Réparation, nettoyage et désinfection du matériel | » 84.— |
| Frais généraux, imprimés, publicité, etc. | » 42.35 |
| Allocations et gratifications aux agents communaux | » 150.— |
| Versé en banque | » 150.— |
| En caisse au 23 janvier 1915 | » 85.96 |
| | <u>Fr. 912.96</u> |

Avoir de la Société

| | |
|-------------------------------------|-------------------|
| Solde en caisse au 23 janvier 1915 | Fr. 85.96 |
| Avoir en banque et intérêts | » 844.58 |
| Total | <u>Fr. 930.54</u> |

Depuis le 1^{er} janvier 1915, notre Société s'est fait ouvrir un *compte de chèques et virements postaux N° IVb. 223*, duquel tous nos sociétaires et amis voudront bien se souvenir pour y verser leurs cotisations ou leurs dons.

Le Bureau du Comité est composé de la façon suivante:

Président, Dr P. Theile, Jaquet-Droz 37.
Secrétaire, Ch. Béguin, Léopold Robert 15.
Caissier, Ch. Sauser, Parc 76.
Vice-secrétaire, W. Corswant, pasteur.
Chef de matériel, A. Hübscher, serg.-major de police.
Assesseurs : M^{mes} Sœur Marthe, Marg. Racine-Pfyffer, Mina Laubscher; Samuel Mäder.

Bibliographie

Rapports de MM. Naville et van Berchem, du Dr de Marval et de M. Eugster sur leurs visites aux camps de prisonniers en Angleterre, en France et en Allemagne. Genève, George & C^{ie}. 92 pages; prix 1 fr. 50.

Le Comité international de la Croix-Rouge a aussi voulu donner ses documents sur la guerre de 1914-1915, et c'est pourquoi il a publié son livre blanc et rouge. Ce livre contient les rapports de « messieurs les ambassadeurs du Comité international ». Le mot n'est

pas trop fort, car la Croix-Rouge est depuis quelques années, peut-être depuis 1912, la 7^e grande puissance de l'Europe. Lorsque l'Autriche demanda de faire contrôler par ses organes les agissements du gouvernement serbe en Serbie même, la Serbie, comme de juste, refusa net. Ce qu'on n'accorde pas au *Ballplatz*, on n'ose pas le refuser à *Genève Croix-Rouge*.

Lorsqu'il plaît au Comité international de venir voir un peu ce qui se passe à l'intérieur d'un Etat belligérant, toutes les portes s'ouvrent,